

## EXEMPLE D'INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR PRÉPARER UN SÉJOUR

### I- ANNULATION DU SÉJOUR AVANT LA DATE DE DÉPART

#### A- PRIX ET CONDITIONS DE REGLEMENT :

##### 1- PRIX

Nos prix sont exprimés en Euros et, sauf indications contraires, toutes taxes comprises. Toutes taxes supplémentaires ou dépenses optionnelles seront clairement indiquées comme n'étant pas incluses dans le prix, et leur valeur sera indiquée si connues au moment de la confirmation de réservation.

##### 2- CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement se fait par virement bancaire vers le compte dont les coordonnées sont communiquées sur la confirmation, la pro-forma ou la facture. Un premier acompte correspondant à 25% du prix du séjour doit être, confirmant ainsi l'option du client sur le séjour comme cela est décrit dans le point (CONDITIONS DE RÉSERVATION). Le solde doit être versé 10 jours maximum avant la date de départ. Toute spécificité ou aménagement dans l'échelonnement ou le moyen de paiement devra faire l'objet d'une négociation et d'une acceptation par « *LE FOURNISSEUR* ».

#### B- CONDITIONS d'ANNULATION :

Les conditions générales d'annulation appliquées par « *LE FOURNISSEUR* » suivent le barème suivant :

- 1- 75 jours ou plus avant la date de départ : remboursement complet des sommes versées à titre d'acompte.
- 2- Entre 75 et 30 jours avant le départ : l'indemnité d'annulation sera de 25% du prix du séjour.
- 3- Entre 29 et 10 jours avant le départ : l'indemnité d'annulation sera de 50% du prix du séjour.
- 4- Entre 9 et 5 jours avant le départ : l'indemnité d'annulation sera de 75% du prix du séjour.
- 5- Moins de 4 jours avant le départ : l'indemnité d'annulation correspondra à l'intégralité du prix du séjour.

Toutefois, des conditions particulières d'annulation pourront être appliquées si jamais celles mises en œuvre par les hôteliers ou les compagnies de transport aérien ou maritime compris dans le séjour étaient supérieures à celles initialement prévues par « *LE FOURNISSEUR* ».

**Ceci n'est qu'un exemple des conditions d'annulation d'un séjour avant la date de départ.**